

Des actions fortes pour lutter contre la crise du logement

Après deux années de diagnostic, Lorient Agglomération a approuvé en juin dernier son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029, véritable instrument d'une relance historique de l'effort de construction et de réhabilitation de logements sur l'ensemble de l'agglomération. Ce PLH s'attache prioritairement à répondre aux besoins de logements des habitants du territoire qui ont de plus en plus de mal à se loger sur le marché privé en achat comme en location.

Les ambitions portées par le PLH se concrétisent par un effort quantitatif de + 25 % de nombre de logements construits ou réhabilités, un record pour notre agglomération avec à la clé, une enveloppe de financements augmentée de plus de 33 %. 45 % de ces logements sont des logements sociaux, qui bénéficieront de 78 % des financements disponibles.

De plus, Lorient Agglomération se dote de nouveaux outils innovants, notamment un Organisme de Foncier Solidaire pour développer une offre de logement à prix abordable pérenne en accession à la propriété. Cet organisme concerne plus particulièrement les ménages aux revenus modestes. Pour conclure, Lorient Agglomération est très attentive à la vacance structurelle des logements sur le territoire dont il ne faut pas faire l'amalgame avec la part de résidences secondaires.

Dans les prochaines semaines, Lorient Agglomération lancera une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de logements vacants depuis plus de deux ans pour leur présenter les différents dispositifs existants et faciliter la remise sur le marché de leurs biens, notamment en gestion locative.

Par ces différentes actions concrètes, Lorient Agglomération agit pour permettre à ses habitants de pouvoir habiter sur le territoire, choisir de vivre et travailler au Pays de Lorient ».

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

